

Directeur général adjoint (Un poste permanent)

SOMMAIRE DE FONCTION :

Sous l'autorité du directeur général, le directeur général adjoint (DGA) assiste ce dernier dans l'administration de l'ensemble des activités administratives et de développement économique de la Ville de Baie-Comeau. Porteur des missions et projets, le DGA promouvra l'accroissement des investissements, la création et la rétention d'emplois durables en plus de positionner la Ville comme porte d'entrée au développement du territoire tant au niveau local, provincial et international. Plus spécifiquement, et en lien avec la planification stratégique en vigueur, il planifie, organise, dirige, évalue et contrôle les programmes et activités en relation avec le développement économique, touristique et le développement durable. Au besoin, il accompagne et conseille le maire au niveau des relations intergouvernementales auxquelles il peut être associé. En l'absence du directeur général, il en assume l'intérim.

EXIGENCES:

- 1er cycle universitaire dans une discipline jugée pertinente à la fonction.
- Minimum de 5 années d'expérience dans un poste de direction.
- Toute combinaison d'expérience et de formation pertinente pourra être considérée.
- Maîtrise de la langue française et anglaise à l'oral et à l'écrit.

ATOUS:

- Diplôme universitaire de 2^e cycle en administration ou en gestion.
- Connaissance de l'environnement municipal.

COMPÉTENCES:

- Bonne connaissance du milieu socioéconomique de la région de la Manicouagan.
- Bonne compréhension des rouages politiques de l'Appareil gouvernemental.
- Habile communicateur.
- Disponibilité à se déplacer sur le territoire québécois.
- Vision stratégique.
- Capacité d'influence et habileté de négociation.
- Tolérance à l'incertitude.

CONDITIONS SALARIALES :

Selon le cadre normatif en vigueur.

Vous êtes passionné de développement économique, vous avez le profil recherché et vous voulez faire partie d'une équipe dynamique? Faites-nous parvenir votre candidature, accompagnée d'une lettre de motivation par courriel à rh@ville.baie-comeau.qc.ca avant le **8 mars 2019**.

*Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront avisées par courriel.
Nous vous remercions de l'intérêt porté envers la Ville de Baie-Comeau.*

*

La Ville de Baie-Comeau souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les minorités visibles et les minorités ethniques.

Le genre masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.